L'ART MUSICAL

REVUE MENSUELLE CANADIENNE

- - BOITE POSTALE 2181 - -

TELEPHONE 1080. L. E. N. PRATTE PROPRIETAIRE
1676, rue Notre-Dame.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

UN AN (Campagne)	$1.00
UN AN (Ville et distribution à domicile)	1.15
En dehors du Canada et des Etats-Unis	1.25
LE NUMERO	15 CTS

NOTE DE L'ADMINISTRATION

On demande des agents dans tout le Canada et les Etats-Unis, pour la vente au numéro, les abonnements et les annonces de L'ART MUSICAL. Inutile de faire application sans fournir les plus sérieuses références.

S'adresser ou écrire à L'ART MUSICAL, 1676 rue Notre-Dame, Montréal

PRIMES

Rappelons que nous offrons toujours **UN ABONNEMENT GRATUIT** d'un an à toute personne nous faisant parvenir le montant de cinq abonnements recueillis par elle.

Les abonnements partent du 1er avril.

CAUSERIE

J'ai, dans mon dernier entretien, parlé de l'introduction à l'église de certains morceaux profanes, lesquels, malgré leur valeur musicale, pouvaient en certains cas blesser les convenances liturgiques.

Signaler le mal, c'est assez le combattre, et je crois qu'il est suffisant d'attirer l'attention des personnes pieuses et éclairées sur certains faits, pour les leur faire désavouer par là même. Seulement, ne serait-il pas bon d'y revenir souvent, étant donné que, en cette matière, le principal facteur des dérogations à l'esprit liturgique est l'oubli ? C'est toujours en effet avec la meilleure foi du monde que l'on verse dans ces écarts ; voilà pourquoi le rôle de la critique serait d'y attirer l'attention tout doucement, et de temps en temps.

***

Aujourd'hui, laissant de côté la question des adaptations de musique vocale, je voudrais dire un mot de la musique instrumentale à l'église, et particulièrement de l'orgue et des organistes. Chacun sait que, pour les grandes fêtes, ce que l'on veut en fait de musique instrumentale, c'est l'orchestre, bon ou mauvais, — hélas ! souvent plutôt mauvais que bon. L'orgue appartient aux dimanches ordinaires ; c'est le pot-au-feu de la musique d'église. Alors, vous pouvez vous imaginer si les orchestres sont recherchés !

Il est plaisant, à ce sujet, de parcourir, la veille d'une fête, nos journaux quotidiens, et de voir annoncés, pour toutes les églises et chapelles de la ville et de la banlieue, des "orchestres complets." A part l'accompagnement de la messe, ces soi-disants orchestres complets nous font entendre des "entrées" et des "sorties" qui ressemblent parfois étonnamment aux morceaux d'entr'acte de nos théâtres. Personne ne m'en voudra d'y avoir reconnu maintes fois des pas-redoublés, voire même des polkas ! Aussi bien ce n'est qu'un demi-mal si, avec de semblables éléments, l'on ne donne rien à l'offertoire ; on ne fait alors que profaner le temple et non l'office divin. Mais combien cette musique devient déplacée pendant les parties essentielles de la messe !

Et en présence de cette prédilection pour la musique bruyante et banale, quel est, me direz-vous, le rôle de l'organiste ?

Son rôle consiste à s'incliner devant une volonté supérieure à la sienne. Et ne croyez pas que j'exagère en disant qu'on attend de lui cette docilité quasi servile. Pour le programme d'une cérémonie religieuse, croyez-vous qu'il soit jamais consulté ? Oh ! non. Qu'il joue à défaut des chanteurs, qu'il comble les lacunes de toutes sortes, improvise des interludes, et congédie la foule par des sorties que personne n'écoute, — à moins qu'elles ne soient rythmées en contre-danse, — voilà ce qu'on lui demande.

En somme, on se préoccupe peu de lui, comme vous le voyez, si ce n'est pour intervenir de temps à autre, afin de le persuader d'éliminer de son répertoire les œuvres sérieuses et fortes, et de les remplacer par quelque chose en dehors du style de l'orgue, et partant dans le goût du grand nombre. Sans souci des convenances liturgiques, de la noblesse du rôle de l'orgue à l'église, de son caractère grave et religieux, on voudrait qu'il ne se servit de son art que pour distraire les natures blasées et mettre de la variété dans la longueur des cérémonies. Dans ces conditions, l'organiste ne devient-il pas un personnage voué au rôle de la plus parfaite abnégation et de la plus absolue impersonnalité artistique ?

Mais ne soyons pas injustes. On daigne parfois s'occuper de lui.

— "Vos sorties sont fort belles, brillantes au possible, disait-on un jour à un artiste de ma connaissance. Quel dommage que vous ne jouiez pas cela à l'offertoire !

—"Mais, répliqua l'organiste, ne confondez pas, je vous prie, deux situations aussi différentes au point de vue liturgique. L'offertoire est un moment solennellement pieux ; la sortie, au contraire, a déjà pour ainsi dire "un pied hors du temple." Le premier doit être grave et recueilli. Une musique par trop légère et brillante ne serait pas de mise en ce moment solennel. La sortie, au contraire, ne fait pas partie de l'office ; de fait, c'est un supplément musical, une manière de congédier la foule.

—"O musiciens, répliqua notre interlocuteur, vous avez toujours des distinctions subtiles !...

—"Subtiles ?... Je trouve cela, au contraire, clair comme de l'eau de roche !

***

Croyez-moi, il y a longtemps que l'on discute ainsi sans pouvoir s'entendre. Chacun tient à son idée, et l'amateur surtout, encouragé qu'il est par les concessions que lui font certains artistes. Naturellement, ces concessions sont nombreuses ! Et, si elles sont de la part de quelques musiciens de valeur l'effet d'un manque de convictions très regrettable, il faut convenir aussi qu'elles constituent pour la médiocrité le pain quotidien, le nerf de la guerre.

Rien de plus facile que de sacrifier aux faux dieux ; c'est ce qui coûte le moins et ce qui rapporte le plus.

DULCIANE.

A l'occasion de la représentation à Paris de l'opéra de Wagner, le *Vaisseau-Fantôme*, un journal fait remarquer que la légende à laquelle ce titre de pièce fait allusion, est très répandue sur toutes les côtes d'Europe. Voici la version qu'en donnent les marins français :

Un capitaine impie, surpris par une affreuse tempête aux abords du cap de Bonne Espérance, préféra en appeler à l'Esprit du mal, et le chargea de le défendre contre "celui qui met un frein à la fureur des flots". Satan acquiesça. Le capitaine et son équipage échappèrent à l'orage ; mais, frappés par Dieu qu'ils avaient méconnu, ils furent condamnés à errer éternellement sur les mers. Depuis cette époque — indéterminée — ils courent les océans sur leur noir vaisseau, semant partout la terreur et la mort. Ils se montrent de préférence pendant les ouragans, et, alors, malheur au bâtiment qu'ils approchent : ils le heurtent, le brisent et passent. On retrouve la légende sous des formes différentes dans d'autres pays.